

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Maroc

Une publication du SER de Rabat
3 au 14 novembre 2025

Le chiffre à retenir

13,1 %

Taux de chômage au T3 2025

Le taux de chômage a baissé de 0,5 point de pourcentage entre le 3^{ème} trimestre de 2024 et celui de 2025, selon la dernière note d'information du Haut-commissariat au plan (HCP).

Cette évolution résulte d'un recul plus marqué en milieu urbain, où le taux passe de 17 % à 16,3 % tandis qu'en milieu rural,

il diminue de 7,4 % à 6,9 %. Le nombre total de personnes au chômage recule de 55 000, pour atteindre 1,629 million.

Les évolutions demeurent contrastées selon les groupes. D'un point de vue du genre, l'écart entre les hommes et les femmes se creuse : le chômage des hommes recule à 10,6% (-1 point), tandis que celui des femmes progresse à 21,6% (+0,8 point). Pour toutes les autres catégories, le chômage a diminué : celui-ci s'établit à 38,4% pour les jeunes de 15-24 ans (-1,1 point), et à 6,9% chez les 35-44 ans (-0,8 point).

Le chômage des diplômés reste élevé malgré un léger repli à 19 % (-0,8 point), avec une amélioration notable chez les techniciens et cadres moyens (-2,3 points). Il augmente néanmoins légèrement pour les diplômés du secondaire qualifiant (+0,5 point) et du supérieur (+0,4 point).

Focus

AFIS 2025 : Le Maroc au cœur de l'intégration financière africaine

L'édition 2025 de l'*African Financial Industry Summit* (AFIS) s'est tenue du 3 au 4 novembre à Casablanca. Cet événement a été organisé par Jeune Afrique Media Group, Africa CEO Forum avec en co-hôte la Société Financière Internationale (SFI). Cette année, c'est le Maroc qui a été choisi comme pays hôte pour l'évènement. 1 250 leaders de l'écosystème financier africain y ont pris part, représentant les banques, les assureurs, les fondations de Fintech, les experts des marchés de capitaux, ainsi que les régulateurs.

Sous le thème de « libérons la puissance financière de l'Afrique : il est temps de mobiliser à grande échelle les capitaux nationaux », la Ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, a procédé à la cérémonie d'ouverture.

Acteur majeur de l'intégration régionale et continentale, le Maroc a été mis en lumière en tant que pionnier sur l'architecture financière. La place du Maroc en tant que 2^{ème} acteur africain des marchés boursiers et d'assurances (en valeur) a été soulignée. Par ailleurs, le Maroc démontre une robustesse de ses institutions bancaires et d'assurance, la solidité de son secteur financier et sa trajectoire ambitieuse en matière de réforme fiscale, d'investissement et de diversification économique.

Choiseul Africa Business Forum : vers une nouvelle architecture de partenariats « Made With Africa »

Placée sous le thème « Made With Africa », l'édition 2025 du Choiseul Africa Business Forum a réuni, le 4 et 5 novembre dernier, plus de 800 décideurs venus de 60 pays, confirmant son rôle de plateforme stratégique entre l'Afrique, les pays du Golfe et l'Europe. Les échanges ont souligné la nécessité de passer d'une logique de dépendance à une dynamique de co-crédation, fondée sur la souveraineté productive et l'innovation partagée.

Les discussions ont mis en avant l'ambition d'une co-industrialisation africaine, appuyée par des projets structurants tels que Tanger Med, cité comme modèle d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Les intervenants ont également insisté sur l'importance du capital humain, considérant la formation de la jeunesse comme un prérequis incontournable à la compétitivité du continent.

Le Forum a aussi rappelé le potentiel du sport comme levier de développement, dans la perspective de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2030, moteurs d'industrialisation et d'investissements en infrastructures. Choiseul Africa a alors ouvert une nouvelle séquence de partenariats, qui se poursuivra lors de l'Africa Gulf Cooperation Dialogue, prévu le 8 décembre 2025 en marge du Forum de Doha.

Activités macroéconomiques & financières

PLF 2026 : un effort d'investissement record, porté par un renforcement stratégique du FM6I

Le Projet de loi de finances 2026 prévoit un volume d'investissement public inédit de 380 MMDH (plus de 25 % du PIB), confirmant le rôle central de l'État et de ses opérateurs dans la transformation économique. Cet effort mobilise ainsi principalement les Etablissements et Entreprises Publiques (EEP) (179,7 MMDH), le Budget général et les Comptes Spéciaux du Trésor (CST) (132,8 MMDH), ainsi que les collectivités territoriales (22,5 MMDH).

Quant au Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I), celui-ci bénéficie d'un abondement majeur de 45 MMDH, consolidant sa fonction de « bras financier stratégique » de l'État. Sa montée en puissance vise à attirer massivement le capital privé, après avoir déjà mobilisé près de 19 MMDH en 2025 via ses fonds sectoriels.

Cet appui au FM6I traduit un renforcement du paradigme actuel : l'État agit comme catalyseur d'investissement afin d'orienter les ressources vers les domaines jugés prioritaires et de rehausser les capacités des entreprises marocaines pour investir et créer des emplois.

PLF 2026 : l'aboutissement de la transformation du système fiscal

Le PLF 2026 parachève la réforme fiscale entamée en 2021. Il s'axe autour de trois axes majeurs qui sont la digitalisation de la fiscalité, par l'introduction de la comptabilité électronique obligatoire dès 2026 ; le renforcement du contrôle fiscal en généralisant les retenues à la source sur les revenus locatifs (5%), étendues en matière de TVA. Le troisième pilier vise à soutenir les secteurs stratégiques, via des ajustements ciblés pour le sport, l'agriculture, l'industrie et la finance.

Ces trois axes se déclinent via la réforme des trois principaux leviers de la fiscalité.

- L'Impôt sur les Sociétés est réformé pour parvenir à une convergence finale des taux (à 20, 35 et 40%).
- L'Impôt sur le Revenu voit la généralisation de la retenue à la source sur les loyers à partir de juillet 2026.
- En matière de TVA, le champ de la retenue à la source est étendu pour les établissements de crédit, assureurs et entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de dirham. Les durées d'exonération sont alignées pour les biens d'investissement à l'import et sur le marché intérieur. Les matières fertilisantes et intrants agricoles sont exonérés. Le PLF instaure un régime d'autoliquidation pour les industriels et certains déchets et matériaux recyclés.

Ces réformes favorisent la transparence et la traçabilité de la fiscalité, l'élargissement des assiettes fiscales et un soutien renforcé à l'activité économique.

Grands projets, environnement, industries

Industrie : Renault annonce le début d'une nouvelle phase de coopération industrielle avec le Maroc

Le directeur exécutif de Renault Group, François Provost, a rencontré le Chef du gouvernement Aziz Akhannouch, ainsi que le Ministre de l'Industrie et du Commerce Ryad Mezzour le mercredi 29 octobre à Rabat afin de signer un avenant à la convention d'investissement de 2021 liant le Royaume du Maroc au constructeur automobile français. Cette décision s'inscrit dans le renforcement de l'écosystème industriel du groupe sur le territoire et prévoit notamment le renouvellement des gammes produites sur place, de nouveaux investissements dans des plateformes d'assemblage de véhicules électriques et hybrides de pointe qui devraient être opérationnelles à l'horizon 2030, ainsi que l'officialisation d'ici fin 2025 du centre de recherche et développement Renault Technology (RTMA). Une part significative des 7 500 nouveaux emplois générés par ce plan sera réservée à des postes à haute qualification : ingénieurs, data scientists et autres experts technologiques. En 2024, Renault a produit plus de 413 000 véhicules au Maroc, 2ème site industriel du groupe après la France.

Santé : Sanofi lance la production de deux vaccins dans l'usine Marbio de Benslimane

Sanofi et Marbio ont officialisé, le mardi 28 octobre, un partenariat industriel dédié à la fabrication et à la fourniture de vaccins sur le territoire marocain. Cet accord prévoit la mise en production dans l'usine de Benslimane de deux vaccins destinés au marché national dans un premier temps. Le Maroc devient ainsi le 2ème producteur africain d'Hexaxim, vaccin pédiatrique, après l'Afrique du Sud, et le premier producteur du vaccin pour prévenir les maladies causées par les méningocoques. Au-delà des bénéfices sanitaires, cette collaboration va permettre au Royaume de développer des capacités de production locales, posant les bases d'une souveraineté vaccinale. Des discussions sont en cours pour étendre la production à de nouveaux vaccins, avec l'objectif d'aboutir à la création d'une plateforme régionale intégrée, capable de satisfaire les besoins du marché mais aussi de se tourner vers l'export.

Énergie : le Gouvernement signe une convention visant à mettre à disposition 5 GW supplémentaires d'électricité verte pour les entreprises

Le Chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch, a présidé, lundi 3 novembre 2025 à Rabat, la cérémonie de signature d'une convention visant la mise à disposition de 5 GW d'énergie renouvelable supplémentaire au profit de l'industrie marocaine. L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN) et l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'État (ANGSPE) se sont réunis à cette occasion afin de confirmer leur engagement dans ce projet structurant. Cette initiative contribuera à réduire le coût de l'électricité pour les entreprises, à limiter la dépendance énergétique du pays et à renforcer la compétitivité de l'industrie nationale, confrontée à des exigences croissantes en matière de décarbonation.

Environnement / Climat : Leïla Benali présente la Contribution Nationale Déterminée (CDN 3.0) du Maroc à Belém

Dans le cadre du Sommet des dirigeants sur le climat en prélude à la COP30, la Ministre de la Transition énergétique et du Développement durable a rappelé que le Maroc avait soumis sa CDN 3.0 bien avant la Conférence portant son ambition climatique à 53 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035 dont 22 % à titre inconditionnel. Elle réitère une sortie du charbon d'ici 2040. La Ministre a rappelé que la nouvelle CDN était plus ambitieuse et qu'elle apportait deux contributions méthodologiques novatrices en démontrant que l'efficacité économique, la rentabilité financière et les bénéfices environnementaux et sociaux de l'action climatique n'étaient pas contradictoires.

Stress hydrique : le PLF 2026 consolide la stratégie de l'eau face à la pénurie

Le PLF 2026 met l'accent sur la construction de nouveaux barrages, l'interconnexion des bassins, le développement du dessalement, la modernisation de l'irrigation et la réutilisation des eaux usées, tout en consolidant la gouvernance du secteur. Les travaux se poursuivent sur douze grands barrages et deux nouveaux barrages seront programmés en 2026. Il prévoit également la poursuite du projet d'interconnexion entre les bassins de Sebou et de Bouregreg et d'autres transferts interrégionaux sont à l'étude (connexion entre Oued Laou-Larache, Loukkos et Oum Er-Rbia). Les travaux de station de dessalement se poursuivent et le PLF consolide les programmes de sécurisation de l'alimentation en eau potable initiés entre 2020 et 2024. Le PLF consacre un effort soutenu à la modernisation de l'irrigation et au renforcement de la résilience des territoires ruraux. De manière générale, il s'inscrit également dans la dynamique du Budget sensible au climat et de la fiscalité environnementale, confirmant l'intégration de la question hydrique dans l'ensemble des politiques publiques.

Numérique : CleverCloud annonce la création d'une filiale au Maroc

Le fournisseur français de solutions de déploiement et d'hébergement en mode Platform-as-a-Service (PaaS) CleverCloud a annoncé, ce vendredi 31 octobre, l'ouverture d'une filiale au Maroc en partenariat avec Agel Partners, cabinet de conseil franco-marocain expert en stratégie et innovation numérique. Créé en 2010, le groupe s'est spécialisé dans le déploiement d'infrastructures informatiques automatisant la gestion de données et d'applications dans le cloud, tout en garantissant souveraineté numérique et respect des normes RGPD. Cette expansion intervient en pleine transition digitale marocaine, alors que la question de la souveraineté des données s'impose désormais comme un enjeu stratégique majeur pour le Royaume. Clever Cloud Morocco entend ainsi accompagner cette transformation en proposant des services spécifiques aux besoins locaux, et pourrait à terme aider à accélérer l'émergence de startups du numérique, un des objectifs phares du plan Digital Maroc 2030.

Télécommunications : le Gouvernement approuve l'octroi des licences 5G aux trois opérateurs nationaux

Le Conseil de Gouvernement qui s'est réuni le 30 octobre à Rabat a approuvé des décrets attribuant des licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics 5G à chacun des trois opérateurs télécoms nationaux : Maroc Telecom, Inwi et Orange Maroc. Cette décision intervient à la suite de l'appel d'offres lancé par l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) en juillet 2025, et s'inscrit plus largement dans la stratégie gouvernementale mise en place pour renforcer la connectivité et l'attractivité du Royaume en vue de la coupe du monde 2030. Fer de lance du plan Digital Maroc, le lancement commercial des services 5G a eu lieu dès le début du mois de novembre, avec pour objectif de couvrir 25% de la

population d'ici 2026 et 70% en 2030. Outre les bénéfices directs pour les usages quotidiens, celle-ci sera amenée à jouer un rôle central pour soutenir le développement de l'IoT, la télémédecine, l'agriculture connectée ou encore l'industrie 4.0.

Phosphates marocains : un pilier stratégique de la souveraineté minérale et alimentaire des États-Unis

Le Département de l'Intérieur des États-Unis a officiellement ajouté le phosphate à la liste des métaux critiques, reconnaissant leur dépendance au Maroc, qui détient 70% des réserves mondiales. Cette décision, soutenue par le Congressman floridien Scott Franklin et influencée par le groupe Mosaic, vise à renforcer la sécurité alimentaire sous couvert de souveraineté minérale. Cependant, les mines américaines, coûteuses et vieillissantes, ne couvrent plus la demande, rendant un partenariat stable avec l'OCP indispensable pour la transition agricole américaine. Washington cherche à diversifier ses approvisionnements via une stratégie de « friend-shoring » avec des partenaires fiables, comme le Maroc, et passer d'une dépendance subie à une interdépendance stratégique maîtrisée. Pour Rabat, cette reconnaissance, loin d'être un signal de rupture, entérine le rôle central du Maroc dans l'équilibre mondial des engrais et dans la nouvelle diplomatie minérale des États-Unis.

Commerce : nouvel accord de pêche UE-Maroc

La Commission européenne a approuvé une proposition visant à ouvrir les négociations en vue d'un nouvel accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc, a annoncé Costa Kadis, le commissaire européen à la pêche, devant les députés et sénateurs espagnols. Intervenant devant la commission mixte du Congrès et du Sénat sur l'Union européenne, Kadis a présenté une proposition afin d'ouvrir les discussions avec Rabat sur un nouvel accord de pêche. Le projet devra être approuvé par les gouvernements des 27 États membres. Le commissaire européen chargé de la pêche et des océans a assuré que ce texte marque une évolution « très importante » dans les relations avec le Maroc, surtout après l'arrêt de la Cour de justice de l'UE annulant les accords commerciaux et de pêche au motif qu'ils ont été conclus sans le consentement du peuple sahraoui. Le dernier accord de pêche entre l'UE et le Maroc a expiré en juillet 2023. Il accordait des licences à 138 navires de l'UE, dont 92 espagnols provenant d'Andalousie (47), des Canaries (38) et de Galice (7), de pêcher dans les eaux marocaines. Selon des sources du secteur, une vingtaine de permis ont été utilisés depuis 2019, période marquée par la pandémie du Covid-19. L'arrêt de la Cour de justice de l'UE annulant ledit accord est intervenu en octobre 2024.

Indicateurs macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	2,9 %	-	-	1,5 %	-	-
FMI	2,8 %	1,5 %	13,2 %	2 %	4,1 %	69,1 %
Bank Al-Maghrib	3 %	0,9 %	-	1 %	-	-
Haut-Commissariat au Plan	3 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	3,5 %	69,8 %

Indicateurs macroéconomiques 2025

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	3,9 %	3,8 %	-	1,5 %	-	-
FMI	3,9 %	2,3 %	12,6 %	1,5 %	3,8 %	68,3 %
Bank Al-Maghrib	-	-	-	-	-	-
Haut-Commissariat au Plan	3,8 %	-	-	1,5 %	3,9 %	69,9 %

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : lana.bentouta@dgtresor.gouv.fr